



Bonneville, 17 août 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Autoroute Blanche (A40)

Péage de Cluses : du 17 août au 30 septembre, ATMB réalise des travaux pour la protection de l'environnement planifiés en majeure partie de nuit pour limiter l'impact pour ses clients

Du 17 août au 30 septembre, ATMB réalisera un chantier au péage de Cluses afin d'optimiser le traitement de l'eau. Il permettra la construction d'un bassin relié à un caniveau de collecte ainsi que des travaux de chaussées pour un meilleur écoulement des eaux de ruissellement.

L'objectif : recueillir l'ensemble des eaux pluviales de la plateforme de péage pour les traiter. Avec ces travaux d'un montant de 1,15 million d'euros, ATMB poursuit son action pour la protection de l'environnement.

Afin de réduire au maximum l'impact pour ses clients, ATMB a planifié ces travaux en majeure partie la nuit et en dehors des week-ends habituellement très circulés vers la vallée de Chamonix.

Des travaux pour optimiser le traitement de l'eau

ATMB investira plus 1,15 million d'euros pour optimiser le système de collecte et de traitement des eaux pluviales du péage de Cluses. Ainsi, un nouveau bassin de 300 m³ sera construit, côté Genève. Il viendra compléter celui existant d'une capacité de 160 m³, situé côté Chamonix. En complément, un caniveau à fente de 260 mètres sera construit. « Ce système de collecte permettra de récupérer l'ensemble des eaux de la plateforme de péage pour les acheminer vers les deux bassins puis de les traiter », explique Marc Orlandini, responsable d'opérations au sein de la direction des investissements d'ATMB.

« Afin de faciliter l'écoulement des eaux, des travaux de chaussées seront réalisés. Ils permettront par ailleurs une meilleure efficacité des lames au passage de nos camions de déneigement en hiver », précise Marc Orlandini.

Pour la qualité de service, ATMB réalise la majeure partie des travaux la nuit et déploie un dispositif d'information complet à destination de ses clients

« La qualité de service apportée aux clients de l'Autoroute Blanche est une priorité pour nos équipes. C'est le sens de la charte d'engagements que nous avons lancée en juin », ajoute Marc Orlandini. Très concrètement, cela se traduit sur ce chantier par une planification optimisée au maximum pour limiter l'impact pour nos clients en :

- limitant les périodes de fermeture des deux bretelles d'entrée et de sortie n° 19 « Cluses-centre »,
- organisant la majeure partie des travaux la nuit,
- ne réalisant aucune neutralisation de voies les week-ends de septembre, traditionnellement très circulés vers Chamonix.

En outre, les équipes d'ATMB sont mobilisées pour apporter une information la plus complète possible aux clients de l'autoroute en amont, mais aussi pendant toute la durée du chantier, avec :

- des messages sur les panneaux lumineux de l'Autoroute Blanche
- un courrier adressé aux abonnés de l'Autoroute Blanche
- des affiches, des remorques à messages lumineux et des panneaux temporaires au niveau du péage de Cluses

En outre, les conseillers clientèle d'ATMB informeront les clients de l'autoroute en temps réel au numéro vert 0 800 074 100 (appel gratuit). Pour une information trafic, le site www.atmb.net (webcams, carte animée...) et la radio Autoroute info sur FM 107.7 seront également activés pendant toute la durée du chantier.

« L'information trafic et sur les aménagements de circulation constitue en effet une des premières attentes de nos clients en matière de qualité de service », conclut Marc Orlandini.

Détail des aménagements de circulation au péage de Cluses

Date	Aménagements de circulation
Du 17 août au 11 septembre jour et nuit	Sens Chamonix → Genève , avant la barrière de péage de Cluses : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Neutralisation de la voie de droite sur environ 5 km ▪ Fermeture de la voie de péage la plus à droite de la sortie n° 19 « Cluses-centre » : deux voies de péage resteront ouvertes pour nos clients empruntant cette sortie
Du 16 septembre à 21h00 au 17 septembre à 7h00	Sens Chamonix → Genève : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Neutralisation de la voie de droite sur 3,7 km et fermeture des voies les plus à droite : 4 voies de péage vers Genève resteront disponibles. ▪ Fermeture de la sortie n° 19 « Cluses-centre » → Déviation mise en place à la sortie n° 20 « Sallanches »
Du 17 septembre à 21h00 au 18 septembre à 7h00	Sens Chamonix → Genève : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Neutralisation de la voie de gauche sur 3,7 km et fermeture des voies les plus à gauche : deux voies de péage vers Genève resteront ouvertes. Aucun impact sur la sortie n° 19 « Cluses-centre ».
Du 21 septembre à 21h00 au 23 septembre à 12h00	Sens Genève → Chamonix : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Neutralisation de la voie de gauche sur 4 km et fermeture des voies les plus à gauche : deux voies de péage vers Chamonix resteront ouvertes. Aucun impact sur l'entrée n° 19 « Cluses-centre ».
Du 23 septembre à 21h00 au 24 septembre à 12h00	Sens Genève → Chamonix : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Neutralisation de la voie de droite sur 4 km et fermeture des voies les plus à droite : 4 voies de péage vers Chamonix resteront disponibles. ▪ Fermeture de l'entrée vers Chamonix n° 19 « Cluses-centre » → Déviation mise en place vers l'entrée n° 20 « Sallanches »
Du 28 septembre à 21h00 au 29 septembre à 7h00	Sens Chamonix → Genève : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Neutralisation de la voie de droite sur 4 km et fermeture des voies les plus à droite : 5 voies de péage vers Genève resteront disponibles. ▪ Fermeture de la sortie n° 19 « Cluses-centre » → Déviation mise en place à la sortie n° 20 « Sallanches »
29 septembre de 7h00 à 15h00	Sens Chamonix → Genève : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Neutralisation de la voie de gauche sur 4 km et fermeture des voies les plus à gauche : deux voies de péage vers Genève resteront ouvertes. Aucun impact sur la sortie n° 19 « Cluses-centre ».
Du 29 septembre à 21h00 au 30 septembre à 7h00	Sens Genève → Chamonix : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Neutralisation de la voie de gauche sur 4 km et fermeture des voies les plus à gauche : deux voies de péage vers Chamonix resteront ouvertes. Aucun impact sur l'entrée n° 19 « Cluses-centre ».
Le 30 septembre de 7h00 à 15h00	Sens Genève → Chamonix : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Neutralisation de la voie de droite sur 4 km et fermeture des voies les plus à droite : 4 voies de péage vers Chamonix resteront disponibles. ▪ Fermeture de l'entrée vers Chamonix n° 19 « Cluses-centre » → Déviation mise en place vers l'entrée n° 20 « Sallanches »

CONTACTS PRESSE